

développement considérable, qui tend à augmenter de plus en plus à mesure que les appareils se perfectionnent; ainsi, en 1865, l'extraction du pétrole en Amérique, qui était de 6,500 barriques par jour, est arrivée, en 1869, à 25,900 barriques.

C'est cette *huile brute*, qui est composée d'*huile lourde*, excellente pour l'éclairage lorsqu'elle a été purifiée, et d'*huile légère* ou essence, excessivement inflammable, qui occasionne les fréquents accidents dont on se plaint à bon droit; mais l'huile purifiée que l'on emploie, et qui est la seule qu'on doit admettre dans les usines, les exploitations et les maisons, ne présente pas à beaucoup près les mêmes dangers; elle est même de beaucoup moins inflammable que l'essence de térébenthine et que l'esprit 3/6 que l'on manie pourtant sans appréhension. Le danger n'existe véritablement que dans les caves et les magasins où l'on tient en dépôt une grande quantité de ce liquide brut; dans ce cas, le danger est incessant et immense, et nous en voyons des exemples malheureusement trop fréquents.

Quoique le *pétrole purifié* ne soit pas plus dangereux que beaucoup d'autres liquides inflammables, il est bon néanmoins de s'entourer de certaines précautions, d'autant plus que leur observation régularise le service sans augmenter la dépense. Tout d'abord, il faut proscrire complètement les récipients en bois qui donnent lieu à des suintements inévitables et, par suite, aux incendies et aux accidents qui en résultent, et les remplacer par des vases en métal, tels que bidons en fer blanc ou en tôle étamée pour le service journalier, et futailles en fer pour l'approvisionnement général. Ces sortes de futailles sont aujourd'hui employées par un grand nombre d'administrations et entre autres par celles des chemins de fer.

De plus, il faut éviter de les enfermer dans des endroits clos ou dans des caves; le meilleur est de les mettre sous un hangar ouvert.

Enfin, il ne faut jamais garantir les lampes ou autres appareils près du récipient général; le meilleur est de remplir tous les matins le bidon qui doit servir au service de la journée et de remplir ensuite immédiatement les appareils, quelle que soit la durée de temps qu'ils aient été allumés; il ne faut jamais admettre qu'on ne fasse pas une lampe sans prétexte qu'elle n'aurait brûlé qu'une heure ou deux et qu'elle est approvisionnée pour douze ou quinze heures. *Sans exception aucune*, toute lampe qui a été allumée doit, avant d'être employée de nouveau, être vérifiée et remplie.

Ces précautions sont fort simples et nous ne doutons pas qu'elles feront disparaître, si on veut les observer, les accidents malheureusement si fréquents et si désastreux.—P. RENAUD. (*Journal d'Agriculture Progressive*.)

Le Farmer's Advocate

Est un journal pratique, dévoué aux intérêts agricoles et publié sous le patronage de l'ENTREPRENEUR AGRICOLE (*Agricultural Entrepreneur*). Un des buts spéciaux de ce journal est de donner les rapports sur l'essai de différentes variétés de graines, essai qui est maintenant entrepris sur une grande échelle. Dans ce but, on importe des graines, et leur rendement ainsi que leur efficacité sous notre climat est noté avec soin.

La Chambre d'Agriculture de cette Province a passé la résolution suivante à London, en Septembre 1869:

Résolu—Que les efforts faits par M. Weld, pour l'amélioration et l'essai de diverses espèces de céréales, ainsi que pour la diffusion des renseignements qui en sont la conséquence, par le moyen de la presse, mérite l'encouragement et l'aide de tous les cultivateurs de cette Province, et que ce Conseil donnera à l'amélioration et à l'essai des grains toute la considération nécessaire. (Certifié.)

Hugh C. Thompson, Sec.

Publié par William Weld, London, Ontario. Prix \$1.00 par année payable d'avance. Cultivateurs, demandez une copie comme échantillon.

Petite chronique agricole

Rien de remarquable du côté de la température depuis jeudi

de la semaine dernière. Nous avons un temps doux et uniforme. Avant hier il est tombé une moyenne couche de neige qui a eu le bon effet de nous donner de meilleurs chemins, car en plusieurs endroits la terre commençait à se découvrir.

Voilà la navigation maintenant terminée pour cette année. La compagnie du Richelieu, qui fait le trajet entre Québec et Montréal pendant toute la saison de l'été, a dû mettre ses vapeurs en hivernement à Sorel ces jours derniers. Quoique les grâces ne soient pas abondantes, cependant les vents fréquents et les brumes occasionnés par les brouillards de neige, rendent la navigation difficile et périlleuse comme en fait foi l'accident survenu dernièrement au vapeur *Québec* que nous avons signalé dans notre dernier numéro. Offrons donc nos remerciements à cette belle compagnie canadienne, si digne d'éloges pour la manière habile et courtoise avec laquelle elle sert le public voyageur, et faisons des vœux pour sa prospérité toujours croissante.

On rapporte que le bois de chauffage est extrêmement cher à Montréal. Il va sans dire que la classe pauvre est celle qui en souffre le plus. S'il existait un chemin à lisses transportant à la ville le bois des cantons éloignés, il y aurait aussitôt une grande réduction, et ainsi le combustible deviendrait à la portée de tout le monde.

L'acte fédéral, dit la *Minerve* stipulait que le Canada aurait un grand sceau, et que chaque province aurait son sceau particulier pour les documents officiels. Le gouvernement impérial vient de terminer la description des armes que chaque province aura droit de porter.

Les armoiries d'Ontario sont:

Groupe de trois feuilles d'érable attachées sur champ sinople; croix de St. Georges or sur chef d'argent.

Pour le Bas-Canada: Champ or avec faces de gueules; deux fleurs de lis sur chef d'azur; groupe de trois feuilles d'érable attachées sur champ sinople à la base; lion lissant bordure or.

Pour la Nouvelle-Ecosse: Or sur faces azur ondulées entre trois chardonis séparés; saumon naissant.

Pour le Nouveau-Brunswick: Or, galère ancienne sur ondes avec rames en action; lion naissant, bordure or sur chef de gueules.

Le sceau de la Puissance se composera de ces quatre écussons, occupant chacun une partition.

Par un ordre en Conseil, le gouvernement fédéral emploie le nouveau sceau depuis le 16 novembre courant.

RECETTE AGRICOLE

Moyen de garder les choux frais.

Coupez la souche (queue), de manière qu'il en reste environ deux pouces au-dessous des feuilles; videz ce bout de souche jusqu'à la profondeur où peut atteindre un couteau de poche, alors suspendez les choux dans une position renversée (la tête en bas), au moyen de quelques ficelles, et emplissez du temps en temps la cavité avec de l'eau claire et froide. De la même manière, on peut conserver les choux-fleurs et le celeri pendant quelques temps dans un lieu frais. C'est aussi un moyen très-facile de garder des légumes pendant les hivers rigoureux.

Bonne manière de mesurer le pied pour chaussons.—Fermez le poing; la mesure du tour des jointures donne la longueur du pied.—*Semaine agricole*.

Pour adoucir les fers.—Si vos fers à repasser sont rudes, frottez-les avec du sel fin; vous les adoucierez parfaitement.—*Ibid.*

Empêcher les pentures des portes de crier.—Rien n'est plus agaçant pour les nerfs d'un malade que d'entendre crier les portes.